

MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES AVIS D'ATTRIBUTION

*Passé en application
des articles L2183-1, L2352-1 et L2383 du code de la commande publique du 01/04/2019*

Dénomination de la personne publique qui passe le marché :

Commune de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman – Beaupréau - CS 10063
49602 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Mode de passation :

Procédure adaptée

Références de la consultation :

Marché M20-07 publié le 3 février 2020

Objet du marché :

Conception des espaces publics - site de la Loge à Beaupréau

Allotissement / tranches :

Lot unique

Critères d'attribution :

Les critères hiérarchisés étaient :

- Le prix des prestations : 40%
- La valeur technique : 60%

Attribution du marché :

Entreprise attributaire :

Agence des 7 lieux – 49000 ANGERS pour un montant de 92 050 € HT soit 110 460 € TTC
(correspondant à la tranche ferme, les 3 tranches optionnelles et les missions complémentaires)

Date de notification : le 13/03/2020

Procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 - 44041 Nantes Cedex

Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis d'attribution à la publication chargée de l'insertion :

Le 9/04/2020